



Lyon, le 29 décembre 2009

DAME PROMOTION/2 Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit **IMPERATIVEMENT**
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame,

Votre paire s'est qualifiée pour jouer la Finale de Comité du Dame Promotion/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : Samedi 9 janvier 2010 à 12h55

Lieu : M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne
- Tél. : 04 72 33 75 50
➤ Parking des immeubles commerciaux ouvert pendant la compétition.

Déroulement : 60 paires.
2 séances de 24 donnes.

Horaires :
1^{ère} séance : 13h00
2^{ème} séance : 16h45 (fin prévue à 20h00)

Arbitre : Carole PUILLET - Port. : 06 82 83 97 34

Montant des droits : 32€ par paires payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 23 qualifiés
➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Ligue : Samedi 30 janvier 2010 à Caluire.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 5 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESCURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33